



Vacance de poste

L'Administration Communale d'Useldange se propose d'engager, pour les besoins de l'encadrement des enfants dans la Maison Relais,

deux auxiliaires de vie (m/f)

à raison de 30 heures/semaine avec un contrat CDI sous le statut de salarié à tâche intellectuelle (rémunération suivant CCT SAS).

Peuvent concourir les candidats qui détiennent un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP/CATP) en qualité d'auxiliaire de vie ou un diplôme étranger reconnu équivalent par le Ministère de l'Education Nationale et qui possèdent une expérience professionnelle dans le domaine de l'encadrement d'enfants.

Une bonne maîtrise des langues usuelles (luxembourgeois, français et allemand) est requise.

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite au collège échevinal de la Commune d'Useldange, 2 rue de l'Eglise, L-8706 Useldange, pour le 1^{er} décembre 2022 au plus tard, en joignant les documents suivants :

- 1) un curriculum vitae
- 2) un extrait récent de l'acte de naissance
- 3) un extrait récent du casier judiciaire (n° 3)
- 4) un bulletin spécial protection des mineurs (n° 5)
- 5) une copie des certificats, des diplômes d'études et de formation requis.
- 6) un permis de conduire valable

La demande indiquera en outre l'adresse exacte du candidat et un numéro de téléphone par lequel il pourra être contacté.

Le collège échevinal,
Pollo Bodem, bourgmestre
Pierre Da Silva, échevin
Christian Frank, échevin